

**LIVRET  
D'ACCUEIL  
ÉTUDIANTS  
acteurs de l'IUT  
DUT CARRIÈRES SOCIALES**



## ÉDITO DU DIRECTEUR

Bienvenue à l'IUT de Bobigny.

Étudiants, votre parcours et votre motivation ont été les éléments clés de votre admission à l'IUT. En intégrant une formation dans notre institut, vous avez fait le choix d'acquérir des compétences et des connaissances à travers un diplôme reconnu et professionnalisant.

Ce livret d'accueil est conçu pour faciliter vos démarches et votre vie étudiante sur le campus de Bobigny.

Le personnel de l'IUT et de l'université sera présent tout au long de votre cursus afin de répondre au mieux à vos besoins.

Nous vous souhaitons, à tous, une excellente année universitaire.

**Hamid LIMANI,  
Directeur de l'IUT de Bobigny.**

## SOMMAIRE

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

p.3

Université Sorbonne Paris Nord  
IUT de Bobigny

### VIE ÉTUDIANTE

p.5

Votre campus  
Les services  
Les outils

### VOTRE FORMATION ET SON DÉPARTEMENT

p.15

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## L'Université Sorbonne Paris Nord

L'Université Sorbonne Paris Nord, pôle majeur de formation et de recherche du nord de Paris, est une université pluridisciplinaire organisée en composantes d'enseignement : les Unités de Formation et de Recherche (UFR) et les Instituts (IUT...).

Créée en 1970, l'Université Sorbonne Paris Nord est l'une des treize universités qui ont succédé à la Sorbonne après 1968. Elle compte aujourd'hui plus de 25 000 étudiants en formation initiale ou continue.

Elle est implantée dans la périphérie nord de Paris sur cinq campus : Villetaneuse, Bobigny, Saint-Denis, La Plaine Saint-Denis et Argenteuil.

**En savoir plus sur** <http://www.univ-paris13.fr/>

## Mission de l'Université

L'Université Sorbonne Paris Nord a pour mission fondamentale l'amélioration des connaissances scientifiques, culturelles et professionnelles de tous, par la formation initiale et continue, et par le développement de la recherche qui en constitue l'indispensable support.

## En chiffres

Plus de 25 000 étudiants répartis sur plusieurs campus

Campus de Bobigny / 10 000 étudiants

Campus de Saint-Denis et la Plaine Saint-Denis / 2 000 étudiants

Campus de Villetaneuse / 13 000 étudiants

Diplômes Nationaux

20 DUT, 24 Licences, 26 Licences professionnelles, 97 Masters (mentions et spécialités), 42 Doctorats, 4 HDR, 4 Diplômes d'Ingénieur, 5 Capacités de médecine, 1 Diplôme d'Etat de Docteur en médecine et 45 Diplômes d'université.

Recherche / 30 laboratoires, 2 écoles doctorales (Erasmus et Galilée)

Personnels / 700 BIATSS (personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de Services et de Santé) & 1 200 enseignants, enseignants-chercheurs et hospitalo-universitaires

## L'IUT de Bobigny

Créé en 2001, l'IUT de Bobigny est situé sur le site historique de l'ancienne imprimerie du Journal *L'Illustration*, premier hebdomadaire illustré français de 1843 à 1944.

Il propose 4 DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) et 8 spécialités de licences professionnelles répartis au sein de 4 départements d'enseignement : Carrières sociales, Gestion des entreprises et des administrations, Génie biologique et Métiers du multimédia et de l'internet.

Selon les formations, il est possible de choisir la formation initiale, la formation en alternance ou la formation continue.

L'enseignement est axé sur la professionnalisation de façon à permettre aux étudiants de comprendre l'environnement de l'entreprise, de découvrir les métiers et les compétences à développer pour effectuer des choix d'orientation et de parcours vers l'emploi.

Université Sorbonne Paris Nord - 25 000 étudiants

Campus de Bobigny - 10 000 étudiants

IUT de Bobigny  
900 étudiants

113 IUT de France en réseau  
La vie des IUT sur iut-fr.net

Le portail des IUT Carrières sociales de France :  
<http://carrieres-sociales.fr/>

## Organisation de l'IUT

L'IUT est administré par un conseil d'Institut (29 membres) où siègent des élus (enseignants, étudiants et personnels administratifs) et des personnalités extérieures. Le Conseil définit les grandes orientations de l'IUT, vote le budget, les statuts, le règlement intérieur, les modalités du contrôle continu et décide de l'offre de formation (créations d'options, de départements, d'actions spécifiques...).

Le directeur, élu pour 5 ans par le conseil de l'IUT, est responsable de la gestion de l'IUT, administrativement et financièrement.

Chaque département est dirigé par un chef de département choisi parmi les enseignants pour une durée de 3 ans. Le chef de département est nommé par le directeur après consultation du conseil de département et du conseil d'institut.

## Quelques données clés



L'IUT, c'est aussi :

- Des laboratoires de recherche au sein desquels les enseignants chercheurs travaillent : IRIS, PLEIADE, EXPERICE, LIMICS, LABSIC, LAGA, CEPN, H&P...
- Un campus à taille humaine proposant colloques de recherche, rencontres métiers, forums entreprises, journées portes ouvertes, actions culturelles et sportives.

# VIE ÉTUDIANTE

## Plans & accès



L'accès au Campus se fait par 2 entrées :

- 1 rue de Chablis
- Avenue de la Convention.

Il est réglementé par la présentation obligatoire de la carte professionnelle ou d'une attestation disponible auprès du département.

Deux parkings sont mis à disposition des étudiants et visiteurs (P1 et P2).

- Le parking P3 est réservé au personnel muni d'un badge d'accès (carte professionnelle).

Itinéraires d'arrivée conseillés :

(M) 7 Station Fort d'Aubervilliers puis BUS 134 - Arrêt Les Courtillères ou Bus 248 - Arrêt IUT Paris 13

(M) 7 Station 8 mai 1945 - La Courneuve puis T 1 Station Drancy-Avenir

(M) 5 Station Bobigny-Pablo Picasso puis T 1 Station Drancy-Avenir

## Consignes de sécurité élémentaires

En cas de problème quel qu'il soit, il convient d'appeler le poste de sécurité qui est situé dans le Hall d'accueil du bâtiment de l'Illustration. Téléphone : 01 48 38 88 50.

Évacuation des lieux : suivre les indications du guide d'étage ou à défaut emprunter l'itinéraire de secours. Ne pas utiliser les ascenseurs.

Point de rassemblement : il se fait sur le parking réservé P3. (symbole sur le plan du campus)

### Plan vigipirate

Actuellement, le plan Vigipirate (plan de vigilance, de prévention et de protection face aux menaces d'actions terroristes) est de niveau rouge. Il repose sur le principe de la responsabilité partagée et de l'implication de chacun. Soyez vigilant et conciliant avec le service de sécurité, ne laissez jamais vos sacs et autres affaires personnelles sans surveillance, et prévenez immédiatement l'administration de toute situation à caractère insolite.

## Bâtiment de «L'Illustration»



- Amphithéâtre «Johannes Gutenberg» / Accès par escaliers entrées D, E ou F**
- Salles de cours / 214 à 215
- Pôle Relations Entreprises / 2.217 à 2.234
- Salles informatiques / 2.201 à 2.232
- Service informatique / 206 Bis
- Plateau recherche STAPS / 2.229 à 2.239
- Salles de sports (danse, boxe, judo...) / 2.240 à 2.242
- Salle de cours de l'UFR / 2.245 à 2.262



- Direction de l'IUT / 116 à 120**
- Salle du Conseil
- Salles de cours de l'IUT / 102 à 115
- Service audiovisuel / 1.126 à 1.129
- Salle Jeux vidéos / 1.134

- Amphithéâtre «Johannes Gutenberg» / Accès par escaliers entrées D, E ou F**
- Gymnase / Accès par escaliers entrées D, E ou F
- Salle de réception / 1.141 / Accès par escaliers entrées D, E ou F
- Salles de cours de l'UFR / 1.127 à 1.166 / Accès par escaliers entrées D, E ou F

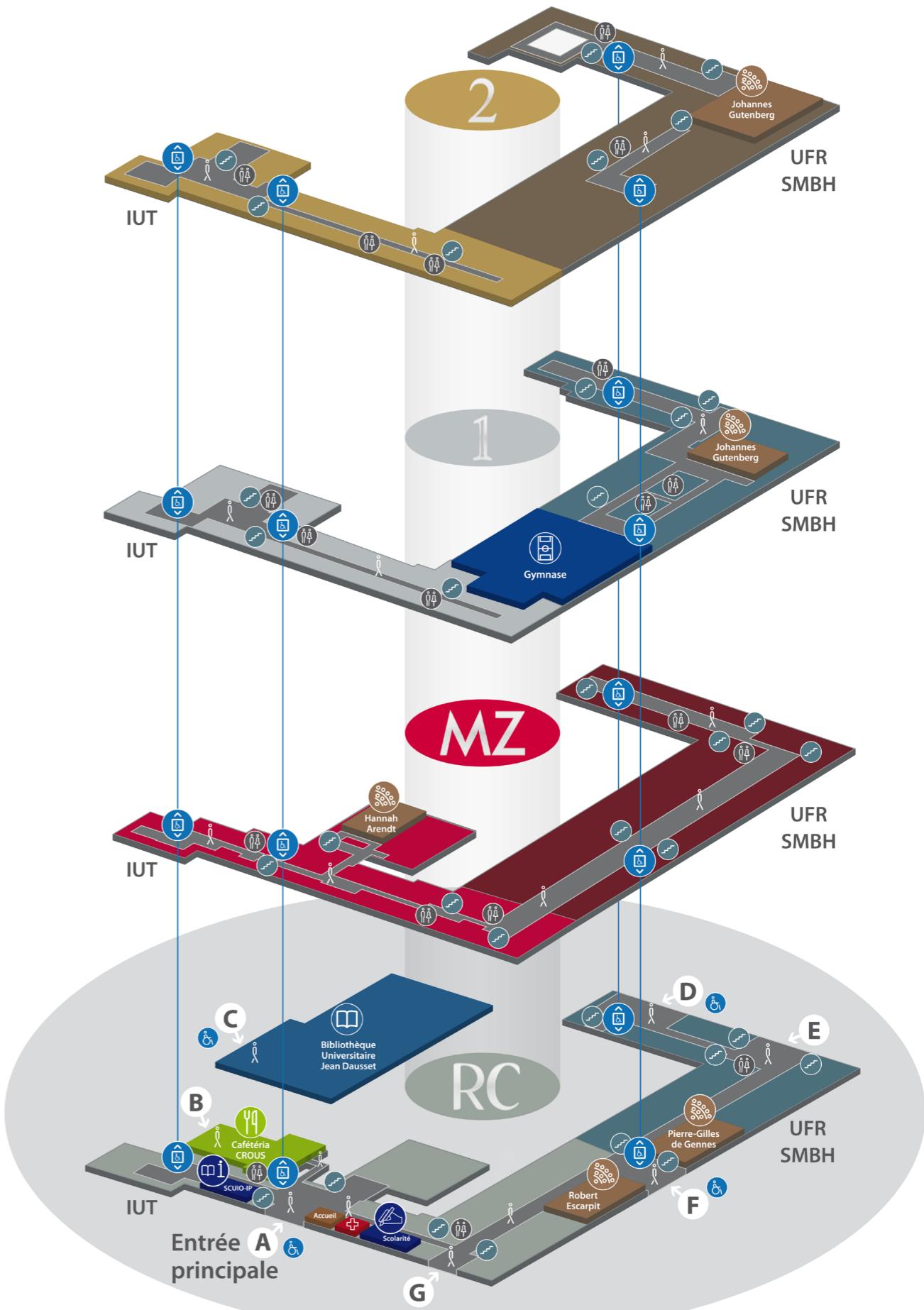


- Amphithéâtre «Hannah Arendt»**
- Atelier d'art plastique / A côté de l'amphi «Hannah Arendt»
- IUT de Bobigny**
- Département Carrères sociales / M19 à M26
- Département Génie biologique / M20
- Département Gestion des entreprises et des administrations / M10 à M14
- Département Métiers du Multimédia et de l'Internet / M38 à M44
- Salle de réunion / M48
- UFR SMBH**
- Direction et administration / M55 à M150
- DAPS / M50**



- Amphithéâtres «Robert Escarpit» et «Pierre-Gilles de Gennes»**
- Bibliothèque Universitaire Jean Douillet / Entrée C
- Cafétéria CROUS de l'Illustration
- Scolarité centrale – candidature, inscription et réinscription / R13
- SCUIO-IP – l'orientation et l'insertion professionnelle à l'université / R18
- Service médical universitaire – infirmerie et médecine préventive / R11
- Service culturel universitaire et association « Bouge ton IUT » / R09
- Bureau de l'AFEV et foyer étudiants
- Service de la communication et des relations entreprises / R30 et R34
- Bureau de la formation continue et des relations internationales / R32
- Reprographie / R74
- Salles de cours de l'IUT / R16 à R42
- Salles de cours de l'UFR / R37 à R60
- Service social / R20
- Service technique et intérieur / R21
- Service sûreté et incendie / R22bis

**Rappel : L'usage des ascenseurs est strictement réservé aux personnes à mobilité réduite.**



# LES SERVICES



## Culture

Le service culturel du campus de Bobigny, installé au foyer de l'illustration, propose tout au long de l'année des événements gratuits et ouverts à tous : expositions, spectacles, concerts...

Il propose également une adhésion permettant :

L'accès gratuit à une sélection de spectacles, à Paris et dans le département.

- Découvrir et télécharger le programme de la saison culturelle sur le site web de l'IUT

- La possibilité de participer à des ateliers de pratiques artistiques.

**Plus d'informations** dans la rubrique «Vie étudiante / Culture» sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/culture/>

Service culturel  
Bâtiment de l'illustration  
Bureau au Foyer de l'illustration  
Téléphone : 01 48 38 88 29  
Courriel : [serviceculturel@univ-paris13.fr](mailto:serviceculturel@univ-paris13.fr)  
Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi de 10h à 17h



## Sport

Le DAPS (Département des Activités Physiques et Sportives) propose à l'ensemble des usagers du campus une grande variété de disciplines sportives. Il vous permettra, sur adhésion, la pratique de différents sports sur les différents campus en accès libre ou encadrés par un enseignant, ainsi que la participation à des compétitions, des stages et des week-ends sportifs.

**Plus d'informations** dans la rubrique «Vie étudiante / Sport» sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/sport/>

DAPS  
Bâtiment de l'illustration  
Bureau M50, mezzanine  
Téléphone : 01 48 38 76 61 ou 01 49 40 30 69  
Courriel : [daps-bobigny@univ-paris13.fr](mailto:daps-bobigny@univ-paris13.fr)  
Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h



## Logement

Les logements d'étudiants sont gérés par le CROUS.

La tour de l'Illustration a été inaugurée à la rentrée universitaire 2009 et propose désormais 59 logements (70 lits) de grande qualité. La taille des appartements va de 16m² pour un studio classique, à 37m² pour un studio duplex. La construction de résidences universitaires sur le campus et à proximité immédiate assure au total près de 1000 logements. Depuis la rentrée 2015, 318 logements (340 lits) sont disponibles sur le campus.

CROUS de Crétel  
Résidence Tour de l'Illustration  
1 rue de Chablis, 93000 Bobigny

Téléphone : 01 48 35 85 50  
[residence.bobigny@crous-creteil.fr](mailto:residence.bobigny@crous-creteil.fr)

**Plus d'informations** dans la rubrique «Vie étudiante / Logement» sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <http://www.crous-creteil.fr/>



## Accueil des étudiants en situation de handicap

L'accueil et l'intégration des étudiants en situation de handicap à l'IUT devient une réalité grâce aux nombreux aménagements de ses locaux et à un soutien personnalisé.

Un PAEH (Plan Accompagnement Etudiant Handicap) peut-être mis en place pour accompagner l'étudiant handicapé tout au long de son cursus. Il faut prendre rendez-vous avec le Service Handicap après une visite médicale avec le médecin de l'université.

Contact :  
Cellule action sociale et handicap  
Téléphone : 01 49 40 44 83  
Courriel : [scol-handi@univ-paris13.fr](mailto:scol-handi@univ-paris13.fr)



## Santé - Infirmerie

Le service de la médecine préventive se met à la disposition des étudiants et du personnel pour accueillir, renseigner, sensibiliser, mais aussi pour assurer les visites médicales et les petits soins, ou tout simplement pour être à votre écoute.

Médecine préventive (prendre RDV sur doctolib)  
Bâtiment Illustration  
Bureau R011, rez-de-chaussée  
Téléphone : 01 48 38 88 28



## Assistance sociale

Pour aider à surmonter des difficultés d'origines différentes et apporter un soutien personnalisé aux étudiants, les assistantes sociales :

- Accueillent et écoutent les étudiants, quelle que soit la nature de leurs difficultés (sociales, familiales, médicales, psychologiques, administratives, financières...).
- Informent sur l'ensemble des dispositifs concernant la vie étudiante (bourses, logement, législation sociale...).
- Accompagnent les étudiants dans leurs différentes démarches auprès :
- des services administratifs du CROUS
- des services des universités
- des services extérieurs (CAF, Mutuelle,...)
- Instruisent les demandes d'aides financières ponctuelles.

Assistance sociale : [assiste.sociale@univ-paris13.fr](mailto:assiste.sociale@univ-paris13.fr)  
Permanence à l'IUT : un vendredi tous les quinze jours.  
Bureau M126, côté SMBH  
Téléphone : 01 49 40 30 75



## Restauration sur le campus

Sur le campus universitaire de Bobigny différentes formules de restauration sont proposées par le CROUS de Créteil.  
Le paiement se fait seulement par CB ou avec la carte Izly.

Cafétéria « L'illustration », vente à emporter et sur place

Restauration froide et chaude (plats préparés, sandwichs et viennoiseries)

Horaires d'ouvertures du lundi au vendredi de 8h à 20h

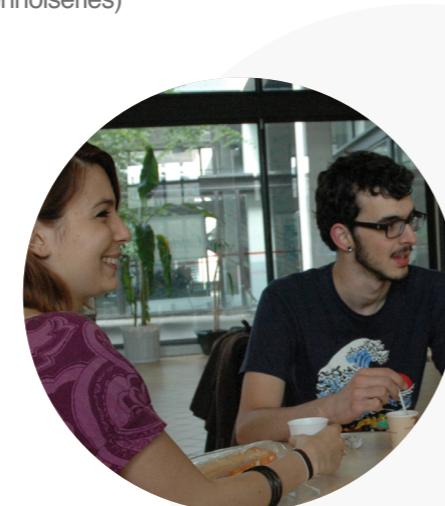
Cafétéria « Le Pont de Pierre », vente à emporter et sur place

Restauration froide et chaude (repas, plats préparés, sandwichs et viennoiseries)

Horaires d'ouvertures du lundi au vendredi de 11h30 à 15h

### Plus d'informations

sur <http://www.crous-creteil.fr/>



## L'orientation et l'insertion professionnelle à l'université

Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle accueillent les étudiants afin de répondre à toutes leurs questions sur des projets universitaires et professionnels. Le Service VOIE est un espace d'information et de dialogue au sein du campus.

Pour approfondir votre réflexion sur les choix d'orientation de vos étudiants, vous pouvez demander un entretien.

### VOIE

Bâtiment Illustration

R018, rez-de-chaussée

Téléphone : 01 48 38 88 38

Courriel : [orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr](mailto:orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr)

Horaires d'ouverture

Du mardi au jeudi de 9h15 à 12h30 et de 13h à 17h

Le vendredi de 9h15 à 12h30 et 13h à 14h30



## Bibliothèque

La bibliothèque universitaire « Jean-Dausset » du campus de Bobigny est très récente et offre de conditions de travail exceptionnelles aux étudiants : 500 places, équipement en prises électriques et prises réseau, cinq salles de travail en groupes insonorisées (réservation gratuite mais obligatoire).

Un automate de prêt permet désormais l'emprunt et le retour des documents en dehors des horaires d'ouvertures des renseignements et inscriptions sur les plages horaires complètes de la BU.

Les étudiants peuvent emprunter jusqu'à six documents pour une durée de 15 jours renouvelable une fois.

Horaires d'ouvertures	Bibliothèque	Services
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi	9h00 à 22h00	9h00 à 18h15
Mardi	11h00 à 22h00	11h00 à 18h15
Samedi	9h00 à 22h00	9h00 à 15h45
Dimanche	9h00 à 18h00	11h à 17h00

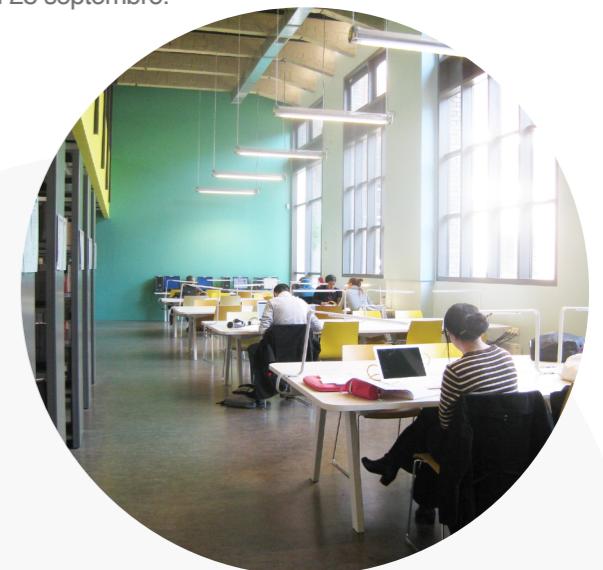
### Plus d'informations dans la rubrique «Vie étudiante / Bibliothèque» du site de l'IUT de Bobigny.

Les ouvertures le week-end commencent à partir du samedi 28 septembre.

L'actualité de la B.U. sur la page [facebook.com/buparis13](https://facebook.com/buparis13)

Bibliothèque Universitaire Jean Dausset

Téléphone : 01 48 38 84 63



# LES OUTILS

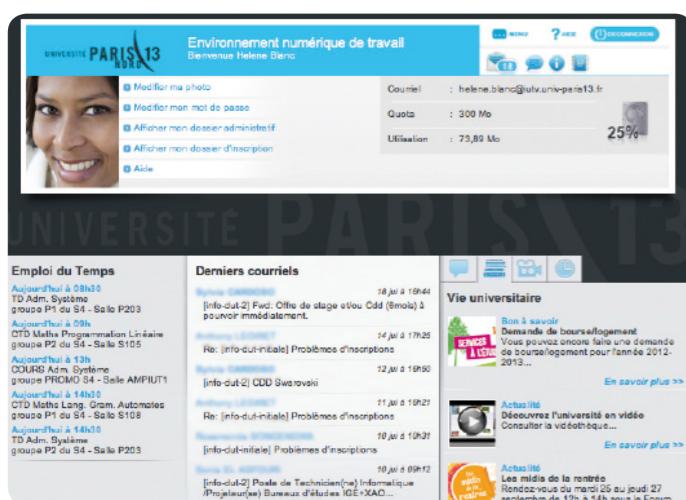
## L'ENT, facilite la vie des étudiants

L'environnement numérique de travail, rassemble les outils universitaires. Il est accessible sur PC et Mobile.

Grâce à cet outil, vous **accédez dans un seul espace à plusieurs services** tels que :

- une boîte mail (prenom.nom@edu.univ-paris13.fr)
- l'emploi du temps et les relevés de notes
- l'accès aux ressources en lignes de la bibliothèque (revues numériques, presse, encyclopédies...)
- l'actualité de votre département...

**Retrouvez votre compte sur**  
<https://ent.univ-paris13.fr>



Lors de votre première connexion, vous devez activer votre compte ENT après avoir effectué votre inscription administrative et payé vos droits d'inscription.

Votre identifiant correspond à votre numéro étudiant (sur votre carte étudiante) et votre mot de passe initial est votre code INE, en majuscule et sans espace.

Nous vous conseillons de personnaliser votre mot de passe.

## Les équipements informatiques et audiovisuels

Pour réaliser vos projets dans de bonnes conditions, vous avez plusieurs outils :

- Salles informatiques à l'IUT et postes informatiques à la bibliothèque
- Prêt de matériel informatique (PC portable...) sous certaines conditions
- Plateau TV (fond vert, lumière, salle de montage...)
- Prêt de matériel audiovisuel (caméra, appareil photo...)

**Formulaires de réservation dans le dossier «Les outils pratiques - ÉTUDIANTS»**



## Vie associative et citoyenne

La vie associative à l'université Paris 13 est caractérisée par la richesse et la diversité de l'engagement étudiant. De nombreuses associations participent à l'animation du campus à travers des rencontres culturelles, des concerts, des colloques, des pièces de théâtre, des expositions, des journaux, des événements sportifs...

Le Bureau des formations et de la vie universitaire est un centre de ressources dédié à la vie associative étudiante. Vous y trouverez de l'information, des conseils et de la formation pour créer, développer et pérenniser vos associations.

Vous trouverez la procédure relative à la **création et à la domiciliation d'une association** sur <https://www.univ-paris13.fr/vie-citoyenne/>

La vie citoyenne est importante pour les étudiants car elle est la voie d'expression privilégiée pour être en interaction avec les instances qui régissent la vie étudiante sur les campus (Conseil des formations et de la vie universitaire - CFVU), les grandes orientations universitaires (conseil d'IUT, conseil d'administration de l'université) et surtout la vie du département de formation (conseil de département).

Ces moyens d'expression sont à disposition des étudiants.  
**Les élections ont lieu de septembre à novembre.**

## Les outils de com'

Un dossier complet est à votre disposition dans votre ENT, il vous donne accès à différents éléments :

- Règles graphiques de l'IUT de Bobigny
- Charte graphique de l'Université Paris 13
- Logos : IUT de Bobigny + Université Paris 13
- Procédure de création et d'impression (affiches, flyers, etc.)
- Procédure et demande d'événement sur le campus
- Procédure et formulaire d'emprunt de matériel audiovisuel
- Formulaire de cession de droit à l'image
- Demande de prêt de matériel informatique
- Contacts utiles



**Ce dossier est disponible dans  
l'ENT, rubrique «informations pédagogiques»**

**Les supports de communication  
de l'IUT de Bobigny**



# LE DÉPARTEMENT

## L'équipe

Chef du Département :

M. César Marc - marc.cesar@univ-paris13.fr - 01 48 38 88 33 - bureau M 22

Coordinatrice administrative et pédagogique du département :

Mme Cellini Davina - davina.cellini@univ-paris13.fr - 01 48 38 84 06 - bureau M18

Secrétariats pédagogique :

ASSC / GU : Mme Dragana Mariyathas -  
dragana.radosavljevic@univ-paris13.fr - bureau M19 - 01 48 38 88 34

AS : Mme Coffin Françoise -  
francoise.coffin@univ-paris13.fr - bureau M20 - 01 48 38 73 72

## Les formations

Diplôme	Option / Spécialité / Parcours	F.I.*	F.A.*	F.C.*
DUT	Animation sociale et socioculturelle			
	Assistance sociale			
	Gestion urbaine			
Licence professionnelle Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle				
Licence professionnelle Intervention sociale	Accompagnement social			
Licence professionnelle Services à la personne				

\*F.I. : Formation initiale. F.A.: Formation en alternance. F.C.: Formation continue.

## Le conseil de département

Le Conseil de Département est l'instance chargée de régler la vie du département. C'est un lieu d'information, de concertation et d'harmonisation permettant de débattre de toutes les questions concernant la vie du département à commencer par le quotidien des formations et la pédagogie, et à l'exclusion de toutes les questions qui relèvent du conseil d'institut ou d'autres instances. Son rôle est d'adopter, entre autres, les propositions de règlement du contrôle continu des connaissances.

Il est constitué de 4 enseignants et de 4 étudiants élus (2 étudiants de 1<sup>ère</sup> année, 1 étudiant de 2<sup>ème</sup> année, 1 étudiant de licence professionnelle).

Les élections sont prévues à la début-octobre.

La première réunion du Conseil de département est prévue mi-octobre.

**Les candidats désireux de faire partie de cette instance sont invités à se faire connaître au secrétariat dès la rentrée.**

# VOTRE FORMATION

## Organisation générale du DUT

C'est le programme pédagogique national (PPN) qui organise les études en DUT Carrières sociales : objectifs, troncs communs, volumes horaires, modalités pédagogiques, modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes.

Le PPN peut être téléchargé sur le site du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation», en donnant le lien suivant :  
[https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/30/14/4/Carrieres\\_sociales\\_262144.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/30/14/4/Carrieres_sociales_262144.pdf).

### Promotions

Les promotions comptent, pour chaque option, 28 étudiants.

### Cours

Le DUT Carrières sociales est dispensé sur deux ans, soit quatre semestres en moyenne (septembre-décembre et janvier-juin). Les semaines s'organisent sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de cours de spécialité par option, ou de demi-groupes en travaux pratiques.

### Assiduité

L'assiduité aux cours est obligatoire en DUT. Toute absence doit être justifiée dans les 48h.

### Evaluation des enseignements

Chaque enseignant choisit les modalités d'évaluation de son cours et en informe les étudiants. Celles-ci peuvent donc varier d'un enseignement à l'autre et se combiner entre elles : examens finaux, travaux écrits réalisés à la maison, exposés, oraux, participation au cours, etc. Les grands principes de ces modalités d'évaluation sont adoptées pour l'ensemble des formations lors du premier conseil de département.

### Validation des semestres

La validation d'un semestre de DUT est acquise de droit lorsque l'étudiant remplit quatre conditions à la fois :

- Condition 1 : La moyenne générale est égale ou supérieure à 10 sur 20.
- Condition 2 : Dans chaque UE, la moyenne est égale ou supérieure à 8 sur 20.
- Condition 3 : Les semestres précédents sont validés, lorsqu'ils existent.
- Condition 4 : La règle d'assiduité est satisfaite.

### Compensation

Lorsque les conditions de validation ci-dessus ne sont pas remplies, il existe une possibilité de compensation organisée entre deux semestres consécutifs sur la base d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et d'une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des UE du semestre. Le semestre servant à compenser ne peut être utilisé qu'une fois au cours du cursus.

Par conséquent, pour le DUT, le passage en semestre supérieur est de droit pour tout étudiant à qui ne manque que la validation du semestre en cours.

pour plus de précisions, voir sur l'ENT le document «Modalités du contrôle des Connaissances»

## Calendrier et planning

Votre emploi du temps est consultable en ligne dans votre ENT, à l'adresse suivante :  
<https://ent.univ-paris13.fr>

**Nous vous conseillons de le regarder très régulièrement car les emplois du temps diffèrent d'une semaine à l'autre et sont susceptibles d'évolution quotidienement**

Toutes les communications par courriel se feront, via l'ENT, exclusivement avec votre adresse d'étudiant du type : « prenom.nom@edu.univ-paris13.fr »

Vos adresses seront activées lors d'un cours début septembre. (cf. page 10 «L'ENT, facilite la vie des étudiants»)  
Le planning est aussi affiché chaque semaine sur les panneaux installés sur la mezzanine et en temps réel pour tout le département CS sur l'écran situé au même niveau. Attention, le planning de l'année est présenté à titre provisoire et indicatif. Il peut subir des modifications en fonction des nécessités pédagogiques de la formation.

## Projets tuteurés

Au cours de la première année, les étudiants ont à réaliser un projet tutoré par petits groupes, suivis par un enseignant et en partenariat avec une structure ou un partenaire institutionnel. Une demi-journée hebdomadaire est réservée à cet effet dans l'emploi du temps. Ces plages ne sont pas du temps libre, mais du temps de travail personnel. Elles peuvent être exceptionnellement supprimées ou remplacées par des cours ou tout autre événement comportant une obligation d'assiduité (débat, projection, sortie...).

## Stages

Un stage d'observation court a lieu en première année (4 semaines pour les options ASSC et GU, 8 semaines pour les étudiant.e.s de l'option AS inscrit.e.s en double certification DEASS) et un stage long en situation professionnelle en deuxième année (8 semaines en ASSC et GU et 22 semaines pour les étudiant.e.s de l'option AS inscrit.e.s en double certification DEASS).

## Poursuites d'études

Le DUT est un diplôme à finalité professionnelle permettant aux diplômés de se placer sur le marché du travail. Le DUT permet également la poursuite d'études en licence générale (L2 ou L3 selon les spécialités) et en licence professionnelle (formations sélectives sous réserve donc d'admission).

En ce qui concerne les étudiants de l'option AS inscrits en double certification DEASS, leur inscription en 3e année et en licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement social est prioritaire sous réserve d'accord du responsable de formation.

Les enseignants du département se réuniront en fin de semestre 3 afin d'examiner les demandes des étudiants et de donner des recommandations aux étudiants ayant obtenu de bons résultats sur les deux années.

**Des questions sur l'orientation et l'insertion professionnelle à l'université > plus d'informations page 12**



## IUT DE BOBIGNY

Tél. : 01 48 38 88 01 - Mail : [directeur.iutb@univ-paris13.fr](mailto:directeur.iutb@univ-paris13.fr)

### **Carrières sociales - CS**

Tél. : 01 48 38 88 34

Fax : 01 48 38 88 35

Mail : [cs.iutb@univ-paris13.fr](mailto:cs.iutb@univ-paris13.fr)

### **Gestion des entreprises et des administrations - GEA**

Tél. : 01 48 38 88 10

Fax : 01 48 38 88 11

Mail : [gea.iutb@univ-paris13.fr](mailto:gea.iutb@univ-paris13.fr)

### **Génie biologique - GB**

Tél. : 01 48 38 84 19

Fax : 01 48 38 88 35

Mail : [gb.iutb@univ-paris13.fr](mailto:gb.iutb@univ-paris13.fr)

### **Métiers du multimédia et de l'internet - MMI**

Tél. : 01 48 38 88 42

Fax : 01 48 38 88 43

Mail : [mmi.iutb@univ-paris13.fr](mailto:mmi.iutb@univ-paris13.fr)